



PLRD



5.05/08

Les Libéraux – Radicaux

Séance extraordinaire du Conseil de Ville du 15.09.08

Motion

Sauvons la patinoire

La patinoire de Delémont a déjà démontré qu'elle répondait à un besoin en matière d'infrastructures à Delémont. Certes nous avons une concentration énorme de patinoires couvertes dans notre région, mais les chiffres de fréquentation nous démontrent qu'elle a son rôle à jouer.

Selon les analyses du Conseil d'administration de la Patinoire régionale de Delémont SA, seule la saison 2008-2009 est assurée, ceci grâce aux efforts financiers des communes de Delémont et environnantes. Doit-on laisser mourir cette installation? Nous pensons que non. De plus le projet présenté est clair, n'est pas surdimensionné et est économiquement viable.

Le groupe PLRD demande au Conseil communal de présenter un message pour l'octroi d'une garantie de prise en charge durant 15 ans de 75% du déficit de la Patinoire régionale de Delémont SA jusqu'à concurrence de 250'000.-/an.

Ce déficit de fonctionnement doit être lié à l'investissement proposé par la Patinoire régionale de Delémont SA, notamment la couverture de la patinoire, nouveaux vestiaires et nouveau bâtiment public.

Ceci quel que soit le résultat de la votation concernant son principe de financement débattu lors du Conseil de Ville du 15 septembre 2008.

Nous estimons possible de l'intégrer au plan des investissements, sans hausse de la quotité d'impôt, et sans que cela diminue fortement la capacité d'investissement de Delémont.

Nous demandons au Conseil communal de prendre les dispositions adéquates afin de faire perdurer un équipement sportif qui a toute son utilité. Au vu du caractère urgent de la situation de la patinoire, nous voulons que cette motion soit traitée le plus rapidement possible.

Pour le Groupe PLRD
Pierre Chételat